



COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL	4
Préambule	4
Section de fonctionnement	4
1) Les dépenses de fonctionnement.....	5
1.1. Opérations réelles	5
1.2. Opérations d'ordre.....	6
1.3. Synthèse dépenses de fonctionnement.....	6
2) Les recettes de fonctionnement	7
2.1. Opérations réelles	7
2.2. Opérations d'ordre.....	8
2.3. Synthèse recettes de fonctionnement	9
3) Résultats de la section de fonctionnement.....	9
Section d'investissement	10
1) Les dépenses d'investissement.....	10
1.1. Opérations réelles	10
1.2. Opérations d'ordre.....	11
1.3. Synthèse dépenses d'investissement.....	12
2) Les recettes d'investissement	13
2.1. Opérations réelles	13
2.2. Opérations d'ordre.....	13
2.3. Synthèse recettes d'investissement	14
3) Résultat de la section d'investissement.....	14
Résultats du budget principal 2017	15
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	16
Section de fonctionnement	16
1) Les dépenses de fonctionnement.....	16
1.1. Opérations réelles	16
1.2. Opérations d'ordre.....	16
2) Les recettes de fonctionnement	16
2.1. Opérations réelles	16
3) Synthèse et résultat de la section de fonctionnement	17
Section d'investissement	17
1) Les dépenses d'investissement.....	17
1.1. Opérations réelles	17
2) Les recettes d'investissement	17
2.1. Opérations réelles	17
2.1. Opérations d'ordre.....	17
3) Synthèse et résultat de la section d'investissement	18
Résultats du budget annexe assainissement 2017	18
BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER	19
Activités du budget annexe	19

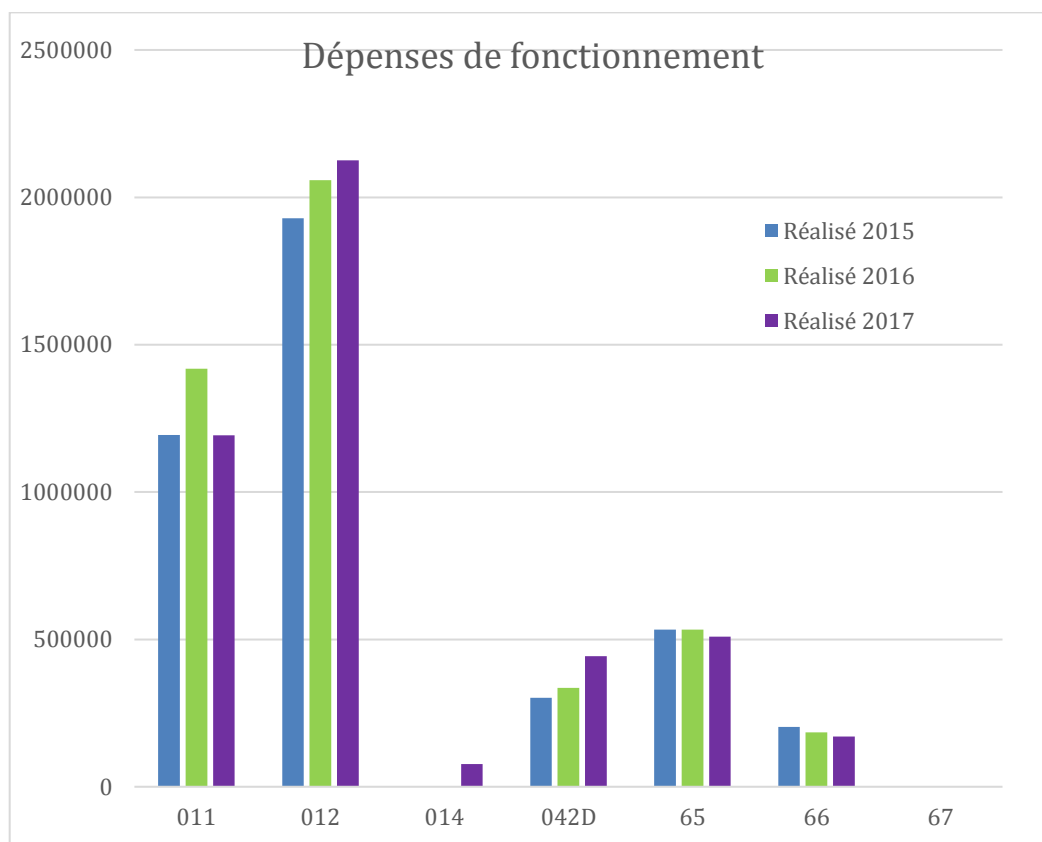
Résultats du budget annexe ZH Colombier	19
RATIO COMMUNE/STRATE.....	20

Préambule

L'année financière 2017 a été marquée par :

- Un montant constaté au compte administratif pour les dépenses réelles de fonctionnement de 4 074 626,16 €, Le ratio correspondant pour notre commune des dépenses réelles de fonctionnement par habitant est en conséquence de 1 074,25 €, à comparer avec la moyenne nationale de la strate qui est de **859,00 €** (chiffre 2016),
- Un montant de 4 823 195,80 en recettes réelles de fonctionnement ; le ratio par habitant est donc de 1 271,60 € contre **1 033,00 €** (chiffre 2016) pour la moyenne nationale de la strate, L'endettement communal s'élève au 31 décembre 2017 à 5 518 791,79 €, soit 1 586,71 € par habitant, pour une moyenne de la strate de **847,00 €** (chiffre 2016),
- La principale réalisation de l'année 2017 concernant les travaux sur les réseaux secs et humides dans le secteur Chaudannes/Saint Maurice, le déploiement de la vidéoprotection, la réfection du magasin alimentaire au centre-ville et la transformation de la pataugeoire en aire de jeux ludo-aquatiques pour montant avoisinant **les 1,1 million d'euros**.

Section de fonctionnement



1) Les dépenses de fonctionnement

1.1. Opérations réelles

- Chapitre 011 : Charges générales

Concernant les charges générales, il faut noter que l'année 2017 constate une contraction des dépenses au regard de l'année 2016. Si un contentieux perdu avait en 2016 expliqué en partie cette augmentation, les charges générales au titre de l'année 2017 se situent légèrement en dessous du niveau constaté en 2015 et ce en ayant absorbé l'inflation des années passées.

Le montant total de ce chapitre s'élève à 1 192 410,64 € (1 418 733,92 € en 2016).

Le rapport de présentation se limite à expliquer les dépassements de prévisions par les sommes liquidées. Au regard des prévisions budgétaires, les articles suivants connaissent de tels écarts :

- articles 60612/60621 : ces articles sont en retrait par rapport aux prévisions. En effet, les conditions climatiques de 2017 ont été clémentes et les dépenses d'énergies sont moindres. Par ailleurs, l'intégration de la commune au groupement de commande sur l'électricité (SDES) et le gaz (SYANE) ont permis des économies d'échelle. Aussi au regard des inscriptions budgétaire (343 000 €) la dépense réelle est de 239 650 €.
- articles 60628/60631/60632 : ces articles qui fonctionnent ensemble sont relativement stables par rapport à l'exécution 2016 et en dépassement de 25 500 € environ par rapport aux inscriptions 2017. Cette augmentation s'explique notamment par :
 - l'acquisition de matériel pour l'entretien des locaux (2 800 €)
 - l'achat des matériaux nécessaires à la réalisation des locaux administratif dans l'ancienne mission emploi (10 800 € environ)
 - la reconstitution du stock de produit d'entretien (13 200 €)

Articles	Prévu 2016	Réalisé 2016	Prévu 2017	Réalisé 2017
60628	7 500,00	9 603,27	7 500,00	7 932,18
60631	61 000,00	45 184,08	61 000,00	57 808,88
60632	20 000,00	56 786,37	20 000,00	48 230,92
TOTAL	88 500,00	111 573,72	88 500,00	113 971,98

- article 6065 : après une observation des services de la trésorerie, les inscriptions constatant les achats de documents pour la médiathèque, à partir du moment où il ne s'agit pas d'une constitution de fonds, doivent être inscrite en fonctionnement (non en investissement).
- article 615231 : cet article connaît un dépassement d'environ 25 000 € par rapport à la prévision initiale. Celui-ci s'explique notamment en raison de travaux hors marché sur le secteur Chaudannes/Saint Maurice pour un montant global de 26 100 € environ.

- Chapitre 012 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 125 740,85 € (+ 3,30 % soit + 67 926,24 € par rapport au compte administratif 2016),

Cette évolution se détaille principalement par :

- L'évolution du point d'indice de +0,6% en février 2017 entraînant une hausse de 27 958,42 €
- L'évolution du point d'indice augmentant les bases de calcul et la hausse des taux des cotisation vieillesse (+0.05 points) et URSSAF (+0.08 points) entraînent une hausse de 20 706,12 €
- Le recrutement d'un animateur FISAC pour un montant sur 4 mois de 5 662,32 €
- La réalisation d'un volume d'heures complémentaires à hauteur de 41 066,31 € (6 053,83 en 2016) compensé en grande partie par les remboursements des assurance maladie et statutaires (33 966,58 € inscrits au chapitre 013 en recettes de fonctionnement).

- Chapitre 014 : Atténuation de produits

Pour l'exercice 2017, la commune reverse à taux plein au fonds de péréquation entre intercommunalité et communes à hauteur de 75 450,00 €.

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante représentent en 2017 la somme de 509 627,13 €.

Les postes les plus importants sont celui des subventions versées aux associations et autres organismes de droit privé (180 367,00 € soit 35,39 % du chapitre) et la contribution au SIDS (147 407,08 € soit 27,40 %).

En ce qui concerne l'article consacré aux subventions et aux organismes de droit privé, on constate que la réalisation 2017 est inférieure à celle de l'année précédente (193 990,00 €) soit – 7%.

En ce qui concerne les subventions versées, les plus importantes concernent :

- Le comité des fêtes (40 000,00 €)
- La coopérative scolaire de l'école élémentaire (30 600,00 €)
- Arcade (13 000,00 €)
- L'office du tourisme (10 800,00 €)

Egalement, sous ce chapitre est comptabilisé, la contribution de la commune au foyer logement et au CCAS (102 000,00 €).

Ce chapitre intègre également les indemnités, formations et cotisations retraite des élus (80 060,70 €), mais aussi le coût des dérogations scolaires qui a été de 1 866,35 € (5 102,41 € en 2016) (Presle, SIVU Le Castelet).

- Chapitre 66 : Charges financières

Les charges financières sont de 170 308,44 € (184 686,22 € en 2016) et sont en diminution de 7,78%.

1.2. Opérations d'ordre

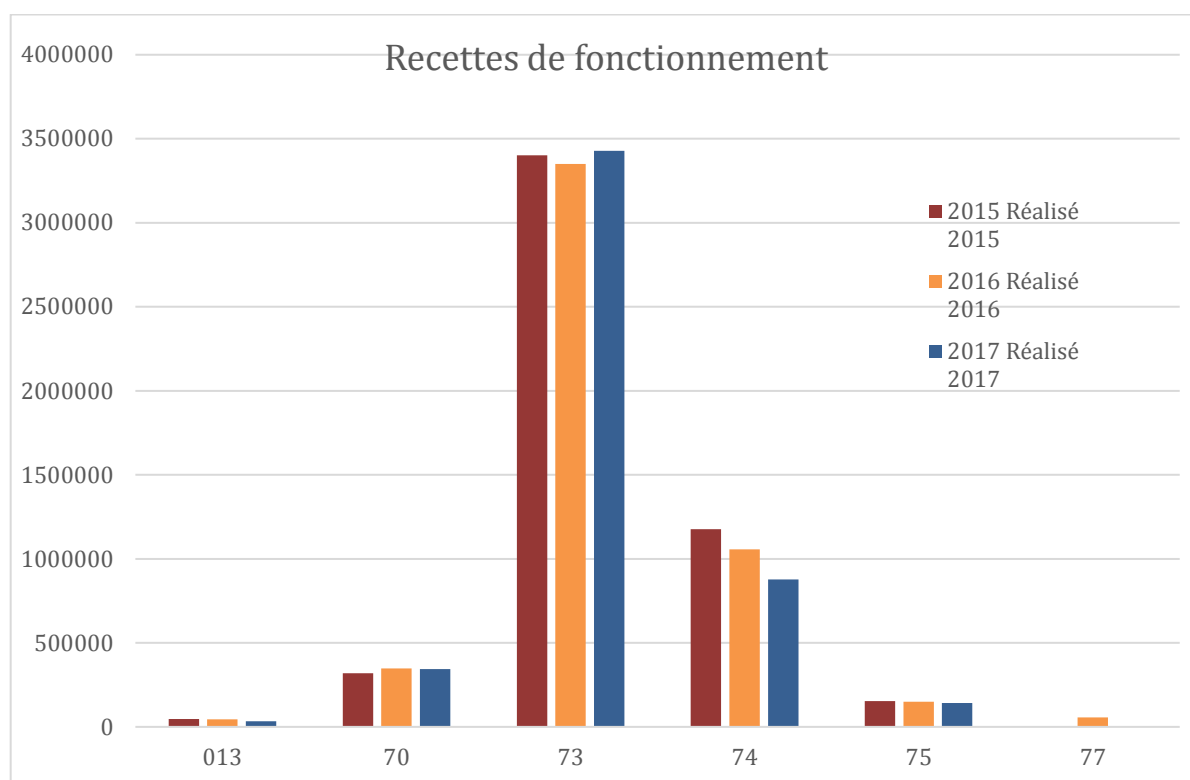
- Chapitre 042 : Opérations d'ordres de section à section

L'essentiel de ce chapitre est consacré aux amortissements des immobilisations pour un montant total de 443 445,10 €, le reste étant relatif aux opérations de cession et de sortie d'inventaire. A noter que la programmation d'amortissement se consolide avec une augmentation de 108 187,78 € par rapport à l'année 2016.

1.3. Synthèse dépenses de fonctionnement

FONCTIONNEMENT DEPENSES				
	2016	2016	2017	2017
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
011	1 478 700,00	1 418 836,53	1 433 100,00	1 192 410,64
012	2 062 700,00	2 057 814,61	2 135 000,00	2 125 740,85
014	5 000,00	0,00	90 000,00	76 502,00
022	3 162,49		9 360,40	
023	1 326 500,00		492 239,60	0,00
042D	342 660,00	335 257,32	446 500,00	443 445,10
65	670 534,00	533 684,80	601 500,00	509 627,13
66	203 500,00	184 686,22	172 300,00	170 308,44
67	7 500,00	453,00	5 000,00	37,10
TOTAL	6 100 256,49	4 530 732,48	5 385 000,00	4 518 071,26

2) Les recettes de fonctionnement



2.1. Opérations réelles

- Chapitre 013 : Atténuation de charges

Ce chapitre constate les remboursements des indemnités journalières versées au titre des arrêts des agents par la CPAM et l'assurance statutaire soit un montant global de 33 966,58 € (cf. ci-avant – Chapitre 012).

- Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce chapitre inclus les redevances de toute nature ainsi que les concessions accordées en contrepartie d'une rémunération. Au total ce chapitre s'élève à 343 299,31 € (347 592,95 € en 2016) soit une baisse de 1,22%.

Sous cet intitulé sont regroupées les recettes encaissées au titre du fonctionnement des services municipaux, avec pour les plus importantes :

- la restauration scolaire 139 701,90 € (130 149,34 € en 2016)
- les garderies périscolaires 30 410,29 € (33 840,82 € en 2016)
- les NAP 10 973,20 € (15 717,43 € en 2016)
- les entrées à la piscine 27 227,50 € (31 582,08 € en 2016)
- les recette du camping 62 134,69 € (72 444,80 € en 2016)

On constate également les recettes du snack de la piscine (7 705,00 €) ainsi que la facturation de l'électricité aux commerçants du marché (3 589,90 €), les redevances dues au titre des concessions du cimetière (5 084,00 €) ainsi que les redevances d'accès à la médiathèque (8 767,00 €) qui augmentent de 8,00%.

- Chapitre 73 : Impôts et taxes

La totalité de ce chapitre représente la somme de 3 427 683,72 €. Après avoir connu une baisse entre 2015 et 2016 (-50 942,65 €), le volume total de ce chapitre a connu une nette augmentation entre 2016 et 2017 (+78 428,81 €) expliqué en grande partie par l'augmentation des taux de la fiscalité locale.

Le produit des impositions locales qui représente, avec 1 460 612,00 € (1 396 129,00 € en 2016), près de 42,61 % du chapitre soit une augmentation de 4%.

S'ajoutent à ce produit, la compensation versée par la communauté de communes de Cœur de Savoie (1 020 371,00 €) stable par rapport à 2016 et le versement du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR) pour un montant de 874 419,00 €.

On retrouve également dans ce chapitre les droits de places du marché et de la vogue (15 954,65 €) ainsi que le produit de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité (TCCFE – 38 168,75 € contre 35 028,23 € en 2016).

- Chapitre 74 : Dotations et participations

Le montant total de ce chapitre s'élève à 877 175,25 € (1 057 156,58 € en 2016) soit - 17,03 % par rapport à l'année 2016.

Cette diminution est principalement expliquée par la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement passant de 189 860,00 € en 2015, 100 535,00 € en 2016 et 17 317,00 € en 2017. Par ailleurs, la compensation pour perte de base prévue législativement pour une durée de 3 ans et dégressive est arrivée à terme en 2016.

Ce chapitre inclut principalement :

- la dotation de solidarité rurale, s'est élevée à 51 494,00 € (45 841,00 € en 2016)
- les participations des communes au fonctionnement des services périscolaires pour un montant de 99 493,70 € (106 608,19 € en 2016)
- la dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour un montant de 459 777,00 €

Ce chapitre constate également les subventions reçues au titre de la MSAP de la Région et du Département (47 500,00 €), les fonds de concours reçus de la communauté de communes (52 997,00 €), les compensations pour les exonérations de droit communs sur les taxes foncières (50 605,00 €) et la réforme des rythmes scolaires (25 203,33 €).

- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Le montant total de ce chapitre s'élève à 141 808,74 € (149 708,06 € en 2016)

Le produit perçu pour la location d'immeubles s'est élevé à 116 329,00 € (118 240,61 € en 2016), reste relativement stable. Ce produit représente 82,00% du chapitre.

Par ailleurs, ce chapitre constate également les refacturations diverses (photocopies, ménages ou prestations effectuées pour le compte de tiers) ainsi que les décomptes de charges liés au immeubles loués.

- Chapitre 77 : Produits exceptionnels

Ce chapitre enregistre les produits exceptionnels. Il peut donc varier de manière très importante d'une année sur l'autre. Au titre de l'année 2017, le chapitre s'élève à 3 964,21 (57 178,51 € en 2016) et qui concerne essentiellement le versement de dommages et intérêt suite à une procédure pénale et civile.

2.2. Opérations d'ordre

- Chapitre 042 : Opérations d'ordre de section à section

Ce chapitre constate une recette reçue de la section d'investissement pour amortissement de subvention d'équipement (400,00 €).

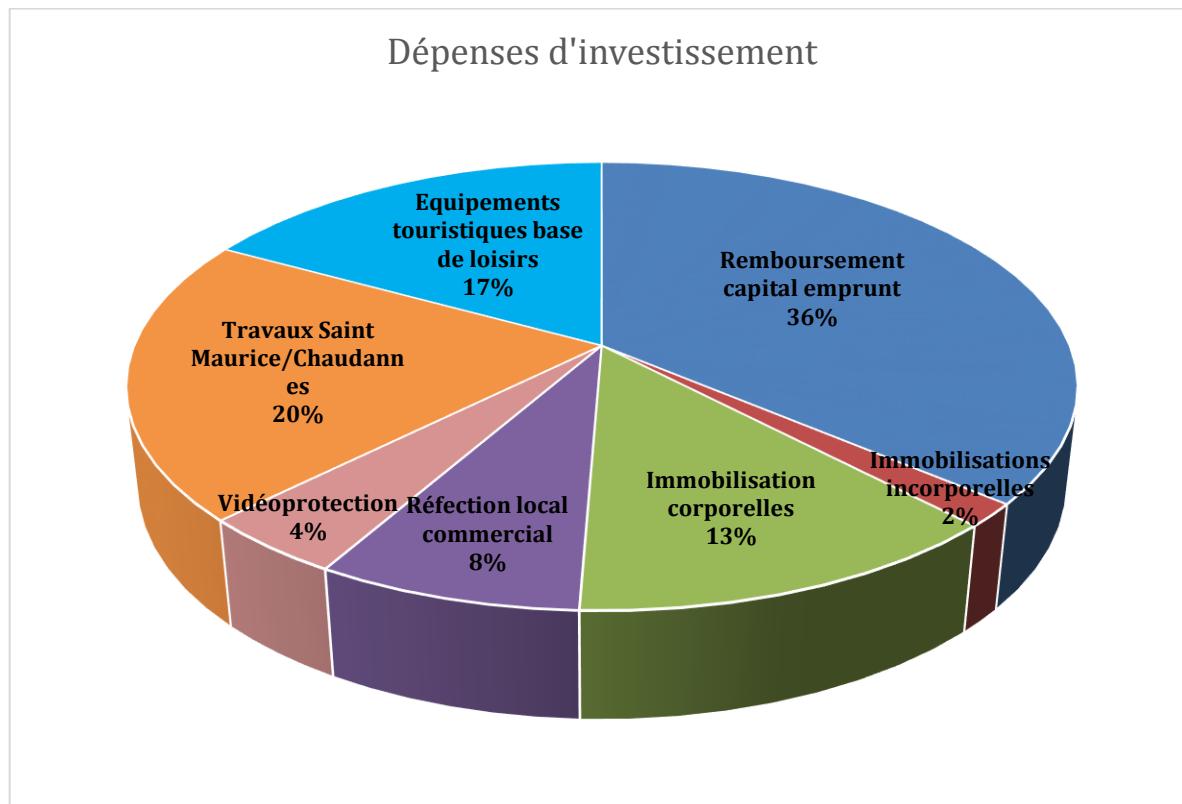
2.3. Synthèse recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT RECETTES				
	2016	2016	2017	2017
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
002	1 165 846,49		707 334,49	
013	25 000,00	45 055,04	23 715,51	33 966,58
042R	4 900,00	400,00	400,00	400,00
70	348 500,00	347 592,95	382 450,00	343 299,31
73	3 409 500,00	3 349 747,41	3 354 000,00	3 427 683,72
74	997 450,00	1 057 156,58	779 500,00	877 175,25
75	130 800,00	149 708,06	136 600,00	141 808,74
76	500,00	90,50	500,00	90,50
77	17 560,00	57 178,51	500,00	3 964,21
TOTAL	6 100 056,49	5 006 929,05	5 385 000,00	4 828 388,31

3) Résultats de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 4 518 071,26 € (- 0,28% par rapport à l'exercice 2016), Quant aux recettes de fonctionnement, elles se sont élevées à 4 828 388,81 € (- 3,56 % par rapport à 2016) Le résultat d'exploitation positif de l'exercice 2017 a atteint 310 842,55 € (476 299,18 € en 2016). En cumulé le résultat de la section de fonctionnement **s'élève à 1 018 177,04 €.**

Section d'investissement



1) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, toutes opérations confondues s'élèvent à 2 258 645,92 €.

1.1. Opérations réelles

- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

Ce chapitre constate les remboursements de taxe d'aménagement effectués auprès des pétitionnaires qui annulent une autorisation d'urbanisme soumise à taxe. Pour l'exercice 2017, le montant de ce chapitre s'élève à 8 206,42 €.

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes

Le chapitre au total s'élève à 802 221,41 €.

Le remboursement en capital des emprunts a été en 2017 de 801 795,84 € incluant le premier remboursement de l'avance de FCTVA (152 000,00 €).

Le tableau ci-dessous expose l'évolution de l'annuité de la dette liée au budget principal de 2013 à 2017

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû
2013	770 718,07 €	219 441,46 €	551 276,61 €	5 143 519,54 €
2014	773 407,83 €	207 988,44 €	565 419,39 €	4 992 242,93 €
2015	721 299,62 €	213 773,12 €	507 526,50 €	5 809 523,54 €
2016	835 792,90 €	200 087,65	635 705,25 €	6 001 997,04 €
2017	978 676,50 €	176 880,66 €	801 795,84 €	5 518 791,79 €

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles

Ce chapitre présente une réalisation globale de 33 811,84 €

Les versements des acomptes versés au titre de la révision du PLU soit 21 165,00 € **constituent l'essentiel de ce chapitre. L'étude de stationnement est inscrite dans ce chapitre pour un montant de 8 136,00 €.**

S'y ajoute la migration du logiciel « Gestion du Cimetière » pour le service d'urbanisme et le logiciel de sauvegarde du réseau des services de la mairie (4 409,99 €).

- Chapitre 21 : immobilisations corporelles

Ce chapitre présente un montant de dépenses à hauteur de 283 363,99 € (383 105,78 € en 2016). La baisse de ce **chapitre s'explique notamment par le fait d'une réforme comptable constatant désormais l'entretien du patrimoine communal** dans la section de fonctionnement.

Parmi les dépenses les plus importantes on retrouve :

- Les acquisitions de terrains liées aux alignements de la rue des Chaudannes et de Saint Maurice : 19 668,62 € (art. 2111)
- **L'acquisition du local commercial (ancien pressing - rue de la Neuve : 12 592,80 (art. 2115)**
- **Le remplacement de la passerelle et d'un ponton au lac Saint Clair : 12 478,80 €**
- **L'entretien et la réfection du patrimoine communal : 49 479,92 € (art. 2135)**
- Les installations de voiries (mobiliers urbains, panneaux, aménagements de voirie) : 12 226,47 € (art. 2152)
- Le matériel de bureau et informatique (fauteuils, téléphonie, ordinateurs) : 19 562,07 € (art. 2183)
- La mise en place de nouveaux jeux pour enfants (école Croisette et Seytaz) : 54 422,34 € (art. 2188)
- Un lève-personne PMR pour la piscine : 5 209,13 € (art. 2188)

- Chapitre 23 : Opérations d'équipement

Les opérations d'équipement représentent 1 095 816,41 € au sein des dépenses d'investissement pour l'exercice 2017.

Elles ont principalement concerné :

- **L'opération sur les réseaux secs et humides dans le secteur Chaudannes/Saint Maurice : 453 350,53 € (opération 360)**
- **L'achèvement de la mise en place de jeux d'eau, d'un parcours sportif, de jeux pour enfants et d'appareil de fitness à la base de loisirs de Saint Clair : 376 744,35 € (opération 373)**
- La réfection du commerce du centre-ville (Le Confluent) : 169 935,21 € (art. 2315)
- Le déploiement de la vidéoprotection sur le territoire communal : 94 940,32 € (art. 2315)

- Chapitre 45 : Opérations sous mandat

La seule opération sous mandat est la perception d'une recette de la commune de Détrier venant clore la délégation de maîtrise d'ouvrage sur l'opération de la rue des Férices pour un montant de 32 006,50 € (art. 458203)

1.2. Opérations d'ordre

Au titre des opérations d'ordre se trouvent le pendant de la recette de fonctionnement pour un montant de 400,00 € (chapitre 040 – art. 13913) ainsi que les diverses réintégrations aux opérations des frais engagés avant l'exécution des travaux pour une somme totale 16 261,98 € (chapitre 041)

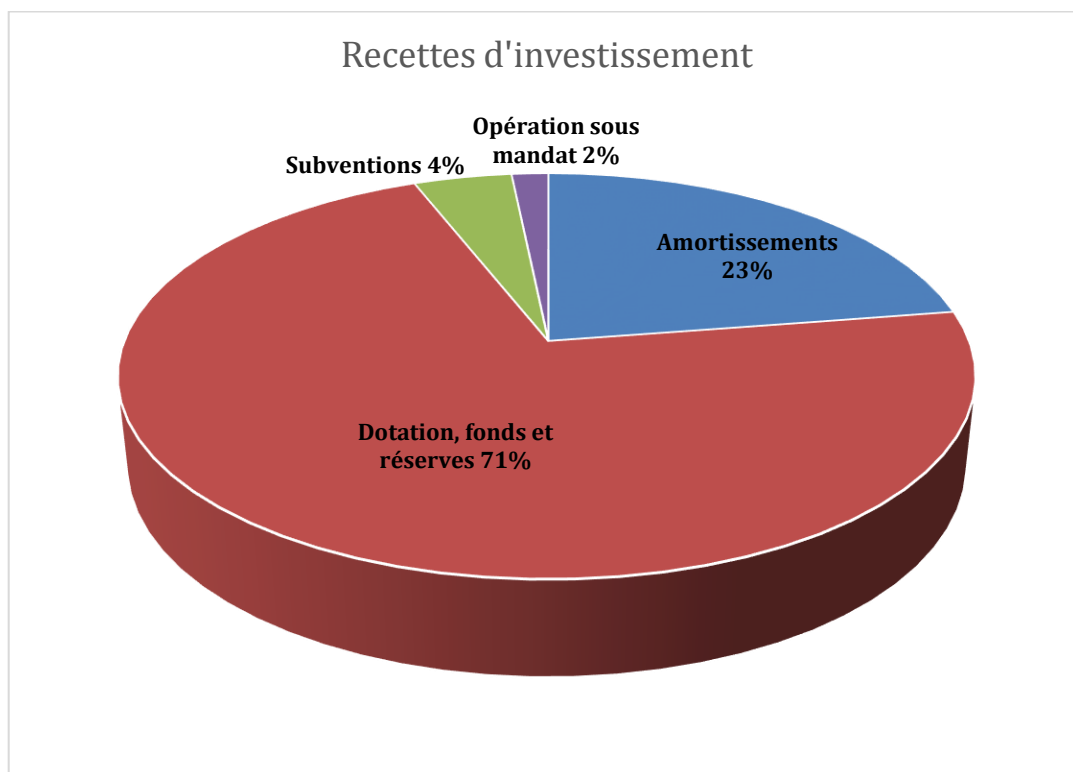
1.3. Synthèse dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT DEPENSES						
	2016	2016	2017	2017	2017	2017
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Total prévu	Réalisé
001	96 822,62				164 406,21	
040D	4 900,00	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
041D	10 330,00	10 067,25	0,00	16 597,98	16 597,98	16 261,98
020					550,81	
10D	500,00	246,00			8 400,00	8 206,42
13D	7 000,00	6 930,00			0,00	0,00
16D	644 000,00	638 173,65		804 500,00	804 500,00	802 221,41
20	148 625,00	36 819,04	77 645,00	22 350,00	99 995,00	37 075,07
21	828 580,00	383 105,78	195 020,00	390 790,00	516 210,00	283 363,99
23	0,00	0,00	0,00	309 100,00	309 100,00	265 721,53
TOTAL	1 740 757,62	1 075 741,72	272 665,00	1 543 737,98	1 920 160,00	1 413 250,40

OPERATIONS	2016	2016	2017	2017	2017	2017
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Total prévu	Réalisé
45 OP. /S MANDAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
336	16 000,00	10 272,00	5 140,00	0,00	5 140,00	5 136,00
360	237 900,00	13 148,70	98 900,00	614 100,00	713 000,00	453 350,53
361	17 000,00	13 459,99				
368	507 000,00	491 949,04	6 000,00	0,00	6 000,00	5 971,36
369	0,00	0,00				
370	99 600,00	94 869,40	4 200,00	0,00	4 200,00	4 193,28
371	28 000,00	25 490,80				
372	5 900,00	5 843,95				
373	464 000,00	70 438,68	393 500,00	0,00	393 500,00	376 744,35
374			0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
TOTAL	1 375 400,00	725 472,56	507 740,00	634 100,00	1 141 840,00	845 395,52

CUMUL 3 116 157,62 1 801 214,28 780 405,00 2 177 837,98 3 062 000,00 2 258 645,92

2) Les recettes d'investissement



2.1. Opérations réelles

- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers, réserves

Au sein de ce chapitre, dont le montant global s'élève à **1 384 811,21 €**, sont enregistrées les dotations suivantes :

- la Taxe d'aménagement (article 10226) : **44 268,34 €**
- le Fonds de Compensation de la TVA— FCTVA (article 10222) : **424 984,79 €** (le FCTVA perçu en 2017 correspond aux dépenses mandatées au cours de l'année 2015)
- l'affectation du résultat d'exploitation 2013 (article 1068) : **934 811,21 €**

- Chapitre 13 : Subventions d'investissement reçues

- **La seule subvention perçue au titre de l'année 2017 provient de la Région au titre des Contrats de Développement Durables Rhône Alpes (CDDRA) pour un montant 85 374,56 €. Cette subvention est attachée au projet d'équipement de la base de loisirs (opération 373).**

2.2. Opérations d'ordre

- Chapitre 040 : Opérations d'ordres de section à section

Y sont principalement constatées la contre écriture de la dépense de fonctionnement relative aux amortissements soit **443 445,10 €**.

- Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Sur ce chapitre a été essentiellement constatée la contrepartie des inscriptions relatives à la réintégration aux opérations **des frais engagés avant l'exécution des travaux pour une somme totale 16 261,98 € (chapitre 041)**

2.3. Synthèse recettes d'investissement

INVESTISSEMENT RECETTES						
	2016	2016	2017	2017	2017	2017
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Total prévu	Réalisé
001	0,00				0,00	
021	1 326 500,00				492 239,60	0,00
024	5 740,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00
040R	343 087,25	335 257,32			446 500,00	443 445,10
041R	10 330,00	10 067,25			16 597,98	16 261,98
10	1 097 327,62	1 153 928,94			1 384 811,21	1 404 064,34
13R	105 000,00	205 077,64	10 000,00	205 000,00	215 000,00	85 374,56
16R	2 000,00	0,00			462 851,21	1 017,64
TOTAL	2 889 984,87	1 704 331,15	10 000,00	215 000,00	3 028 000,00	1 950 163,62

OPERATIONS	2016	2016	2017	2017	2017	2017
	Prévu	Réalisé	RAR	Prévu	Total prévu	Réalisé
45 OP. /S MANDAT	0,00	26 292,34	0,00	34 000,00	34 000,00	32 006,50
336	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
360	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 334,22
361	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
368	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
369	0,00	0,00				
370	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
371	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
372	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
373	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	195 000,00	26 292,34	0,00	34 000,00	34 000,00	34 340,72

CUMUL 3 084 984,87 1 730 623,49 10 000,00 249 000,00 3 062 000,00 1 984 504,34

3) Résultat de la section d'investissement

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2017 présente un déficit de – 274 141,58 €

Après prise en compte du résultat antérieur d'investissement de – 164 406,21 €, on constate un besoin de financement de – 438 547,79 €.

Résultats du budget principal 2017

BALANCE 2017	REALISE	
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	2 258 645,92	1 984 504,34
FONCTIONNEMENT	4 518 071,26	4 828 388,31
TOTAL	6 776 717,18	6 812 892,65

	Investissement	Fonctionnement	Global
Résultat d'exercice	-274 141,58	310 317,05	36 700,97
Résultat N-1	-164 406,21	707 334,49	542 928,28
Résultat cumulé	-438 547,79	1 017 651,54	579 103,75

Section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement

1.1. Opérations réelles

- Chapitre 011 : Charges générales

Les dépenses liquidées dans ce chapitre sont une partie des moyens généraux affectés par le budget principal au titre du budget annexe (2 000,00 €) et les frais engagés pour la mise en place des conventions de servitude de passage des réseaux (3 309,60 €).

- Chapitre 012 : Charges de personnel

De même que pour le chapitre 011, il s'agit de moyens en personnel affectés par le budget principal au titre du budget annexe (8 000,00 €).

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

L'essentiel de ce chapitre est la contribution de la commune au SABRE (105 669,40 €).

Ce chapitre constate également les créances admises en non-valeur et les créances éteintes (838,93 €).

- Chapitre 66 : Charges financières

Les intérêts des emprunts constituent la majeure partie de ce chapitre (43 285,15 €).

- Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

La seule dépense de ce chapitre est relative aux titres annulés sur exercices antérieurs (367,92 €)

- Chapitre 014 : Atténuation de charges

La somme inscrite dans ce chapitre est la somme collectée par la commune au titre de la redevance pour modernisation des réseaux et reversée à l'Agence de l'Eau (21 997,00 €)

1.2. Opérations d'ordre

- Chapitre 042 : Opérations d'ordre de section à section

La seule opération d'ordre de la section de fonctionnement en dépense est l'amortissement des immobilisations liées au budget pour un montant de 37 853,13 € (chapitre 042 – article 6811)

2) Les recettes de fonctionnement

2.1. Opérations réelles

- Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises

Dans ce chapitre on constate au titre de l'exercice 2017 :

- article 704 : **taxe de raccordement au réseau d'assainissement** (4 800,00 €)
- article 70611 : redevance assainissement versée par les bénéficiaires du service pour un montant de 218 907,36 € (217 770,40 € en 2017)
- article 706121 : redevance pour modernisation des réseaux collectée auprès des bénéficiaires du service **d'assainissement** (21 653,33 €)
- article 704613 : participation assainissement collectif (PAC – 4 800,00 €)

3) Synthèse et résultat de la section de fonctionnement

DEPENSES	2016		2017	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
002	0,00	0,00	0,00	0,00
011	17 500,00	2 000,00	6 600,00	6 466,62
012	10 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
014	25 000,00	22 174,00	25 000,00	21 997,00
023	160 805,41	0,00	182 000,00	0,00
042	54 000,00	53 992,18	54 010,00	37 853,13
65	122 200,00	122 102,82	124 600,00	108 608,33
66	36 000,00	24 379,61	51 200,00	37 821,12
67	2 000,00	545,04	2 000,00	367,92
022	4 805,15	0,00	70,22	0,00
TOTAL	432 310,56	233 193,65	453 480,22	221 114,12

RECETTES	2016		2017	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
002	174 745,56	0,00	203 480,22	0,00
042	565,00	0,00	0,00	0,00
70	257 000,00	261 927,98	250 000,00	250 160,69
74	0,00	0,00	0,00	0,00
77	0,00	0,33	0,00	0,00
TOTAL	432 310,56	261 928,31	453 480,22	250 160,69

Au terme de l'exercice 2017, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 221 114,12 €. Quant aux recettes de fonctionnement, elles se sont élevées à 250 160,69 €. Le résultat d'exploitation positif de l'exercice 2017 a atteint 29 046,22 €. En cumulé le résultat de la section de fonctionnement s'élève à 232 526,79 €.

Section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement

1.1. Opérations réelles

Les opérations réelles des dépenses d'investissement, représentant un total de 512 290,26 €, ont concerné :

- Le règlement du capital des emprunts pour un montant de 30 382,92 € (chapitre 16 – article 1641)
- Les travaux de mise en séparatif pour un montant global de 480 471,78 € (opération 109 – art. 2315) visant les secteurs suivants :
 - Travaux Chaudannes/Saint Maurice (112 220,10 €)
 - Travaux secteur Centenaire/Liberté (308 867,02 €)
 - Travaux tous secteurs restant (début de l'opération - 45 901,56 €)

2) Les recettes d'investissement

2.1. Opérations réelles

Les recettes réelles de la section d'investissement sont relatives au versement du FCTVA (988,95 €) et la recette perçue au titre de l'emprunt contracter pour les opérations de travaux (377 982,83 €).

2.1. Opérations d'ordre

La seule opération d'ordre est le pendant en recette d'investissement de la dépense de fonctionnement émise au titre de l'amortissement des immobilisations pour un montant de 37 853,13 € (chapitre 040)

3) Synthèse et résultat de la section d'investissement

DEPENSES	2016		2017	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
001	0,00	0,00	0,00	0,00
040	565,00	0,00	0,00	0,00
041	0,00	0,00	1 200,00	1 160,64
16	56 000,00	55 595,96	58 000,00	30 382,92
20	0,00	1 160,64	0,00	274,92
21	0,00	0,00	0,00	0,00
23	190 000,00	4 320,00	1 365 000,00	480 471,78
45	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	246 565,00	61 076,60	1 424 200,00	512 290,26

RECETTES	2016		2017	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
001	22 559,59	0,00	33 108,69	0,00
040	54 000,00	53 992,18	54 010,00	37 853,13
041	0,00	0,00	1 200,00	1 160,64
021	160 805,41	0,00	182 000,00	0,00
10	9 200,00	9 221,52	500,00	988,95
13	0,00	8 412,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	1 153 381,31	377 982,83
45	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	246 565,00	71 625,70	1 424 200,00	417 985,55

Le résultat d'investissement au titre de l'exercice 2017 présente un déficit de – 94 307,71 €.

Après prise en compte du résultat antérieur d'investissement de 33 108,69 €, on constate un besoin de financement de – 61 196,02 €.

A titre de d'information complémentaire, ce budget disparaît au 01/01/2018 (transfert de compétence à la communauté de communes).

Résultats du budget annexe assainissement 2017

BALANCE 2017	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT N	RESULTAT N-1	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	512 290,26	417 985,55	-94 304,71	33 108,69	-61 196,02
FONCTIONNEMENT	221 114,12	250 160,69	29 046,57	203 480,22	232 526,79
TOTAL	733 404,38	668 146,24	-65 258,14	236 588,91	171 330,77

BUDGET ANNEXE ZH COLOMBIER

Activités du budget annexe

Ce budget n'a constaté que deux écritures :

- en recette réelle de **d'investissement** : affectation de l'excédent de fonctionnement (article 1068, né de la recette PVR OPAC)
- en dépense de fonctionnement : constatation de la dépense liées à la régularisation de la TVA (article 678)

Résultats du budget annexe ZH Colombier

	REALISE	
	DEPENSES	RECETTES
BALANCE 2017		
INVESTISSEMENT	0,00	218 718,50
FONCTIONNEMENT	134 777,45	0,00
TOTAL	134 777,45	218 718,50

	RESULTAT D'EXERCICE	RESULTAT REPORTE N-1	RESULTAT DE CLOTURE
INVESTISSEMENT	218 718,50	-537 173,40	-318 454,90
FONCTIONNEMENT	-134 777,45	0,00	-134 777,45
TOTAL	83 941,05	-537 173,40	-453 232,35

RATIO COMMUNE/STRATE

		2016			2017	
		CA 2016	Ratio 2016	Moyenne strate 2016	CA 2017	Ratio 2017
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population	DRF	4 195 372,55	1 103,75 €	859,00 €	4 074 626,16	1 074,25 €
	Population	3 801			3 793	
Produit des impositions directes/population :	Impôts directs	1 401 696,00	368,77 €	451,00 €	1 460 612,00	385,08 €
	Population	3 801			3 793	
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population	RRF	5 006 529,05	1 317,16 €	1 033,00 €	4 823 195,80	1 271,60 €
	Population	3 801			3 793	
Dépenses d'équipement/population :	Dépenses d'équipement	2 215 124,70	582,77 €	307,00 €	1 431 556,11	377,42 €
	Population	3 801			3 793	
Dettes/population :	Dettes	6 033 974,53	1 587,47 €	847,00 €	6 018 384,60	1 586,71 €
	Population	3 801			3 793,00	
DGF/population :	DGF	100 535,00	26,45 €	197,00 €	17 317,00	4,57 €
	Population	3 801			3 793	
Dépenses de personnel/DRF :	Dépenses de personnel	2 057 814,61	49,05%	51,10%	2 125 740,85	52,17%
	DRF	4 195 372,55			4 074 626,16	
Marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + Remboursement de dette)/RRF :	DRF	4 195 372,55	100,50%	90,80%	4 074 626,16	104,78%
	Remboursement de la dette	836 020,26			979 102,07	
	RRF	5 006 529,05			4 823 195,80	
Dépenses d'équipement/RRF = taux d'équipement :	Dépenses d'équipement	2 215 124,70	44,24%	29,70%	1 431 556,11	29,68%
	RRF	5 006 529,05			4 823 195,80	
Dettes/RRF = taux d'endettement :	Dettes	6 033 974,53	120,52%	82,00%	6 018 384,60	124,78%
	RRF	5 006 529,05			4 823 195,80	